

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

VOS AVANTAGES

- Mobilité accrue de vos collaborateurs
- Mise à disposition immédiate d'un véhicule de remplacement
- Budgétisation des coûts liés au véhicule de remplacement (au forfait)
- Suivi personnalisé
- Kilométrage illimité

LES « PLUS » NISSAN LOCATION

- Pas d'avance de fonds
 - Choix dans le type de véhicule de remplacement souhaité
 - Des options nombreuses sur la durée de mise à disposition des véhicules
 - Formules au forfait ou au réel (VR Crystal)
 - Pas d'empreinte bancaire*, ni caution
- *sauf VR Revision/Entretien



PRINCIPE

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION, DANS TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE, UN VÉHICULE STANDARD OU SIMILAIRE AU VÉHICULE IMMOBILISÉ, À CHOISIR PARMIS LA GAMME ACTUELLE DE VÉHICULES DE TOURISME OU UTILITAIRES.

3 options de remplacement sont disponibles :

- **Le véhicule de remplacement « Forfait » avec 3 options possibles en termes de catégories de véhicule/durée de prêt.**
- **Le véhicule de remplacement « Révision / Entretien »**
- **Le véhicule de remplacement « Crystal »**

Le forfait est disponible pour les véhicules de tourisme et utilitaires. Le véhicule de remplacement est disponible pour les véhicules de tourisme et utilitaires.

LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT FORFAIT

- Principe

Mise à disposition d'un véhicule de remplacement standard ou similaire au véhicule immobilisé, à choisir parmi la gamme actuelle de véhicules de tourisme ou utilitaires.

- Prestation

Le forfait est disponible pour les véhicules de tourisme et utilitaires. Le forfait est disponible pour les véhicules de tourisme et utilitaires. Le forfait est disponible pour les véhicules de tourisme et utilitaires.

Le forfait est disponible pour les véhicules de tourisme et utilitaires. Le forfait est disponible pour les véhicules de tourisme et utilitaires.

Options possibles	Durée maximale du prêt en cas de		
	Panne Épave	Accident Incendie	Vol
CATÉGORIE DE BASE			
RÉFÉRENCE	3 jours	3 jours	3 jours
CONFORT	5 jours	15 jours	30 jours
CATÉGORIE SIMILAIRE			
INTÉGRAL	10 jours	30 jours	40 jours

Correspondance des véhicules (Base / Similaires)		
VÉHICULE LOUÉ	CATÉGORIE DE BASE	CATÉGORIE SIMILAIRE
Véhicule particulier et société	Clio, Twingo ou de catégorie similaire à ce véhicule	Catégorie similaire au véhicule loué
Fourgonnette	Kangoo Express ou de catégorie similaire à ce véhicule	
Trafic / Master		Trafic ou de catégorie similaire

LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT RÉVISION/ENTRETIEN

- Principe

MISE À DISPOSITION, D'UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT POUR UNE JOURNÉE MAXIMUM, DANS LE RÉSEAU NISSAN DU VÉHICULE LOUÉ, POUR TOUTE OPÉRATION DE RÉVISION OU D'ENTRETIEN (NÉCESSITANT AU MINIMUM 3 HEURES DE MAIN-D'ŒUVRE, SELON LE BARÈME DU CONSTRUCTEUR ET HORS CONTRÔLE TECHNIQUE).

- Prestation

Le locataire accède au véhicule de remplacement à la demande du loueur. Le loueur couvre les frais de location du véhicule de remplacement. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement.

Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement.

LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT CRYSTAL

- Principe

MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT EN CAS DE PANNE, ACCIDENT, INCENDIE, VOL, DESTRUCTION TOTALE, RÉVISION, ENTRETIEN, SANS LIMITE DE DURÉE. LE LOUEUR FACTURE LE CLIENT DES JOURS RÉELLEMENT CONSOMMÉS.

- Prestation

Le locataire accède au véhicule de remplacement à la demande du loueur. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement.

Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement.

- Paiement

Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement. Le loueur prend en charge le carburant, l'assurance et la location du véhicule de remplacement.

